

Lot zéro : Réemploi

1. Objet du lot

Le présent lot a pour objet la mise en œuvre de matériaux issus du réemploi dans le cadre de la construction d'un édifice. Il s'agit d'assurer le repérage, la collecte, la remise en état éventuelle, le stockage, la traçabilité, la mise en œuvre et le contrôle qualité de ces matériaux.

2. Matériaux concernés

Les matériaux suivants feront l'objet d'une mise en œuvre via des filières de réemploi :

2.1. Toilettes (sanitaires complets)

- Type : cuvettes WC
- Origine : équipements issus de déconstructions, rénovations ou surplus de chantiers.
- Conditions : équipements intacts, exempts de fissures ou défauts fonctionnels. Les mécanismes de chasse doivent être testés.
- Remise en état : désinfection, vérification de l'étanchéité, remplacement des pièces internes si nécessaire.
- Normes : conformité à la réglementation en vigueur (NF EN 997 ou équivalent).

2.2. Isolation biosourcée

- Type : panneaux ou rouleaux en fibres végétales (chanvre, lin, coton recyclé, bois...).
- Origine : toutes
- Conditions : exempts d'humidité, de moisissure ou de parasites.
- Contrôle : densité et pouvoir isolant doivent être testés. Rapport de performance thermique à fournir.
- Mise en œuvre : conforme au DTU 45.10.

2.3. Bois d'oeuvre

- Usage possible : plancher, poutres structurelles ou semi-structurelles
- Origine : bâtiments démolis, anciens planchers ou charpentes.
- Conditions : bois sain, sans attaque fongique ni insectes, humidité < 18 %, test de résistance mécanique effectué
- Traitement : brossage, traitement anti-xylophage si nécessaire, retirer les clous..
- Certification : contre-calcul structurel par BET structure, avec traçabilité.

- Pose : selon DTU 31.1.

2.4. Fenêtres

- Type : menuiseries bois, aluminium ou PVC avec vitrage simple ou double.
- Origine : sans sujet
- Conditions : châssis ouvrants et vitrages intacts, ferrures fonctionnelles.
- Remise en état : nettoyage, vérification des joints, remplacement ponctuel.
- Pose : intégration conforme au DTU 36.5. Étanchéité à l'air testée.

2.5. Sol intérieur

- Type : parquet bois ou moquette.
- Origine : récupéré sur chantiers ou issu de stocks dormants.
- Conditions : éléments entiers, sans casse majeure.
- Traitement : ponçage, traitement de surface si bois.
- Mise en œuvre : respect des tolérances de planéité, pose collée ou flottante selon le matériau.

2.6. Toiture- tuiles ou ardoise

- Type : tuiles terre cuite canal, plates ou mécaniques, ardoises.
- Origine : dépose manuelle sur sites de démolition.
- Conditions : tuiles et ardoises entières, non fissurées, pas de gel..
- Contrôle : échantillonnage pour test de résistance mécanique et à l'absorption d'eau.
- Mise en œuvre : selon DTU 40.21 à 40.25.

3. Prestations attendues

Le titulaire du lot devra :

- Identifier les gisements disponibles.
- Réaliser la logistique de collecte, tri, stockage temporaire.
- Réaliser les contrôles qualité et fiches techniques de réemploi.
- Coordonner avec les autres lots pour la mise en œuvre.
- Assurer la traçabilité des matériaux via fiches de suivi.
- Garantir la conformité réglementaire des éléments réemployés.

